



CONSENTEMENT DE LA FEMME ENCEINTE A LA PRESENTATION DE SON DOSSIER A LA REUNION MULTIDISCIPLINAIRE DU CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE DE DIAGNOSTIC PRENATAL

(conformément aux articles R2131-16 et R2131-17 du Code de la Santé Publique)

Sage-femme Coordonnatrice

Madame C. THOMAS
coordcpdprn@chru-lille.fr

Secrétariat :

Mme DUPONT – Mme SERGEANT

☎ 03 20 44 48 06

☎ 03 20 44 64 28

E-mail : cpdprnille@chru-lille.fr

Mme SELVAIZ

☎ 03 20 44 66 28

☎ 03 20 44 64 28

Obstétrique

Dr S.HANSENS
Pr V. HOUFFLIN-DEBARGE
Pr C. GARABEDIAN
Pr D. SUBTIL
Dr P.VAAST

Echographie

Dr C. COULON
Dr. S. HANSENS
Pr V. HOUFFLIN-DEBARGE
Pr D.SUBTIL
Dr P. VAAST
Dr P. VERPILLAT

Pédiatrie - Néonatalogie

Dr. S. JORIOT
Dr. T. RAKZA
Dr. C. VAMOUR
Dr. N. WESLINCK

Génétique Clinique

Dr O. BOUTE
Dr A. COESLIER-DIEUX
Dr. J. GHOUIMID
Pr. F. PETIT
Dr C. VANLERBERGUE

Cytogénétique et Génétique Moléculaire

Dr E. BOUDRY
Dr S. BOUQUILLON
Dr T. SMOL

Conseillère en génétique

Mme C. CARRE
M A. WYREBSKI

Foeto-pathologie

Dr L. DEVISME
Dr H. FRANQUET
Dr M. STICHELBOU

Psychologue

Mme C. BRZYCHCY

Je soussignée, Madame.....

née le

sollicite l'avis du Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal de Lille.

1. Je consens à la présentation de mon dossier en réunion multidisciplinaire autant de fois que cela sera nécessaire
2. Les conclusions de la concertation multidisciplinaire me seront communiquées soit directement, soit par l'intermédiaire du praticien qui suit ma grossesse.
3. J'ai été informée de la possibilité qu'un médecin de mon choix participe à la concertation multidisciplinaire conformément à l'article L2213-1 du Code de la Santé Publique

Consentement recueilli par le Dr

A, le

Signature